



Commissions sur vente espace pub

Par manu37, le 06/11/2014 à 22:56

bonjour,

Le cas :

Ai vendu début 2014 de l'espace publicitaire à un annonceur pour le compte d'un éditeur d'un magazine

Statut : agent commercial indépendant

Type de rémunération : % commissions sur ventes prix net

Annonces parues et en grande partie réglées à l'éditeur (qui tient la facturation et le suivi)

Règlement commissions: solde restant dû suite au défaut de paiement de l'annonceur pour un partie de son achat d'espace.

Question : le non paiement de ce solde de commission est il légal ?
quel recours sachant que mon travail de vente a bien été effectuée et que les annonces ont été publiées ?

Cordialement
Emmanuel